

SAINTE THÉRÈSE DE LISIEUX

THÉRÈSE DE TOSSE

VOUS FAITES
TOUS
VIVRE
L'ÉGLISE
DONNEZ AU DENIER



Faites un don sur
DIOCESE40.FR/DONNER/



Merci!

Au nom de l'Église, vous accompagnez des fiancés sur le chemin du sacrement du mariage jusqu'à ce jour qui comptera tant pour eux.

Vous leur transmettez les éléments-clés pour qu'ils fondent leur famille sur un roc : le Christ. La préparation au mariage est l'occasion de leur montrer que l'Église croit en l'amour conjugal, et qu'elle compte sur ces couples pour être les saints de demain !

Soyez chaleureusement remerciés de votre engagement !

De nombreux fiancés ne participent pas au Denier, notamment par ignorance. Or, pour votre diocèse, la contribution du plus grand nombre est indispensable, et il faut pouvoir compter sur les futurs foyers chrétiens. VOUS avez toute légitimité pour sensibiliser les fiancés à donner au Denier !

➔ LE BON MOMENT

Lors d'une des dernières réunions de préparation ou lors d'un rassemblement de fiancés, en distinguant bien le casuel - un montant fixe, qui sert à couvrir les frais de la paroisse pour le jour J du mariage - et le Denier, qui fait partie de leur devoir de chrétien : il s'agit d'amorcer un geste qui deviendra récurrent. Vous pouvez également écrire un rappel sur un document que vous leur laisserez, ou leur glisser une enveloppe de dons.

➔ QUELQUES REPÈRES...

- Chaque donateur peut choisir le montant et la fréquence de son don (fourchette du montant proposé : entre 1 % et 5 % de son revenu chaque mois, par exemple, ou bien une fois par an).
- Ils peuvent donner par CB sur mondenier.com, par chèque, par prélèvement automatique.
- Le donateur moyen a 70 ans, et seulement un catholique pratiquant sur trois donne au Denier. Il y a urgence que les plus jeunes se sentent concernés à leur tour.
- Les dons sont déductibles de l'impôt sur le revenu.

➔ LES BONNES PAROLES

Il s'agit de reprendre les bases : le Denier, c'est le don volontaire des catholiques pour faire vivre l'Église et payer les différentes charges : le traitement du prêtre, la formation des séminaristes, le salaire des laïcs, la retraite des prêtres âgés, les travaux dans l'église où le mariage aura lieu... Bref : c'est la grande ressource de fonctionnement de l'Église Catholique grâce à laquelle elle peut célébrer, annoncer et servir !

Le Denier est primordial pour la vie de l'Église qui ne vit que de dons. Pas de subventions de l'État ou du Vatican, pas de trésors cachés dans la crypte d'une paroisse... Sans contributions des fidèles, le prêtre qui mariera les fiancés ne peut pas faire son plein de courses.

À vous de jouer et merci d'avance !

Pour obtenir des flyers, des enveloppes ou tout renseignement,
secretariat@diocese40.fr